

Comité de bon voisinage Turcot – Sud-Ouest

Rencontre n° 9

13 mai 2015, tenue au Centre récréatif, culturel et sportif Saint-Zotique

Débute à 19 h

Présents à la table des intervenants

- Citoyens membres du comité
 - M. Mauricio Garzon-Beltran
 - Mme Jody Negley
 - Mme Viviane Rochon
- KPH Turcot (KPHT)
 - M. David Maréchal, directeur qualité et environnement pour le projet Turcot
- Ministère des Transports du Québec (MTQ)
 - M. Stéphan Deschênes, directeur du projet Turcot
 - Mme Cynthia Martin, conseillère en communication
 - M. Guy Rivard, responsable de la construction, projet Turcot
- Morin Relations Publiques (MRP)
 - M. Sébastien Trottier, animateur de la rencontre
- Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)
 - M. Gilles Denicourt, sécurité routière, poste de quartier 15
- Ville de Montréal (VdM)
 - M. James Byrns, chef de division – Grands Projets – Projet Turcot

La rencontre du comité de bon voisinage se tient en séance publique. Environ 25 personnes étaient présentes dans la salle.

Introduction

- L'animateur ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants
- Il explique la démarche du comité de bon voisinage : mandat, objectifs, fonctionnement
- Tour de table afin de présenter les intervenants
- Plan de la soirée
 - Mise à jour des travaux en cours (MTQ)
 - Retour sur le comité du 18 mars dernier (MTQ)
 - Plan d'intervention (VdM)
 - Présentation du consortium sélectionné (KPHT)

Présentations

Mise à jour des travaux en cours

Présentation par M. Guy Rivard (MTQ)

A. Renforcement et déviation du collecteur Haut Saint-Pierre

Je commence cette présentation avec le renforcement et la déviation du collecteur Haut Saint-Pierre. Le collecteur Haut Saint-Pierre est un égout combiné sous la rue Saint-Jacques desservant environ 140 000 résidences. Il a un diamètre de 3 mètres. Près de l'avenue Girouard, il est à une profondeur approximative de 30 mètres. À la rue Saint-Rémi, il n'est plus qu'à 8 mètres de profondeur. Entre l'avenue Girouard et la rue Saint-Rémi, le collecteur est en mauvais état. Les travaux du Ministère liés au pont Saint-Jacques auraient pu le détériorer davantage. Pour cette raison, la Ville de Montréal et le Ministère ont convenu de reconstruire un tronçon d'environ 800 mètres. Ce tronçon sera parallèle au collecteur existant. Il sera situé au sud de celui-ci, au pied de la falaise Saint-Jacques. Sur la présentation, la photo montre des pieux plantés en vue de faire des murs de soutènement. Le collecteur va être installé entre les deux rangées de pieux, à 3 ou 4 mètres de profondeur.

Aux points de raccordement, soit près l'avenue Girouard et de la rue Saint-Rémi, le collecteur a été renforcé en ajoutant une surépaisseur de béton à l'intérieur. On peut le voir sur la photo de droite. Cette opération a été faite à la hauteur de l'avenue Girouard ainsi que de la rue Saint-Rémi. Les travaux ont été faits pendant l'hiver, période où les débits du collecteur sont les plus faibles. Le renforcement a été complété à la fin du mois de mars. La prochaine étape est de construire des chambres de raccordement aux deux extrémités. Celle à la hauteur de l'avenue Girouard présente un défi de taille. Elle se trouvera à une profondeur de 30 mètres et l'espace est très restreint à cet endroit. La chambre à la hauteur de Saint-Rémi se trouvera à une profondeur de 8 mètres et sera réalisée en tranchées ouvertes. Une nouvelle conduite de 2,7 mètres de diamètres reliera les deux chambres. Les travaux vont se dérouler jusqu'à l'hiver 2015-2016. La démolition du pont Saint-Jacques suivra par la suite.

Période de discussion

Aucune intervention.

B. Détour – fermeture du pont Saint-Jacques

Le pont Saint-Jacques est fermé depuis le 21 mars dernier. Les détours sont en place. Les travaux du collecteur Haut Saint-Pierre ont nécessité la fermeture du pont Saint-Jacques principalement pour la construction de la chambre de raccordement près de l'avenue Girouard. L'excavation requise pour la construction de cette chambre requiert presque toute la largeur de la rue Saint-Jacques. Un corridor est toutefois maintenu pour les services d'urgence. Le pont est accessible pour les piétons et sert également à la circulation locale en provenance de la rue Addington et de l'avenue Prud'homme. Cette situation devrait être en place jusqu'à la fin de l'année 2015.

Intervention	Réponse
(James Byrns, VdM) Il y a encore des problèmes de circulation à ces intersections-là. C'est assez ardu. Il y a également la bretelle de l'autoroute 15 en	

direction sud pour le boulevard De Maisonneuve Ouest. Celle-ci mène les gens directement au CUSM. Cela augmente le nombre de véhicules dans le secteur. Nous travaillons très fort pour améliorer la situation. Entre temps, nous avons des policiers en place veillant à la fluidité de la circulation.	
(Mauricio Garzon-Beltran) Vous avez mentionné que le détour sera en place jusqu'à la fin de l'année 2015. Que va-t-il se passer après 2015 ? Est-ce que la démolition du pont est prévue pour 2017 ?	(Guy Rivard, MTQ) La démolition du pont ne peut pas se faire avant que les travaux du collecteur soient complétés. La déviation du collecteur sera terminée à l'hiver prochain. Les travaux de démolition du pont Saint-Jacques vont probablement s'entamer au mois de février ou de mars 2016.
(Mauricio Garzon-Beltran) Le détour par le boulevard Décarie, le chemin Upper-Lachine et l'avenue Girouard va être en vigueur jusqu'en 2017 ?	(Guy Rivard, MTQ) Oui. Jusqu'en 2015, l'accès aux piétons sur le pont Saint-Jacques ainsi que les accès à la rue Addington et à l'avenue Prud'homme pour la circulation locale seront maintenus. Lorsque les travaux de démolition du pont débuteront, la configuration de la rue Addington sera changée. Elle sera maintenant à double sens, et il y aura un cul-de-sac au sud, tout juste avant la rue Saint-Jacques. Il y aura également un cul-de-sac sur l'avenue Prud'homme.
(Mauricio Garzon-Beltran) Le détour ne changera pas ?	(Guy Rivard, MTQ) Il restera le même jusqu'en 2017.

C. Reconstruction du pont Saint-Jacques

Le nouveau pont Saint-Jacques sera un pont à haubans avec un mât asymétrique d'une hauteur de 55 mètres. La mise en lumière de la structure est également prévue aux travaux. Le pont aura un seul appui au centre, contrairement au pont existant qui en compte plusieurs. Il y aura deux voies par direction et les trottoirs auront 3 mètres de large. La chaussée et les trottoirs seront entièrement reconstruits entre l'avenue Girouard et le boulevard Décarie.

Au sud, un pont similaire viendra s'ajouter dans l'axe de l'autoroute 15. Ce pont enjambera le canal de Lachine. Ce faisant, il y a deux ponts signature prévus au projet. Un premier se trouve dans l'axe de la rue Saint-Jacques et un deuxième dans l'axe de l'autoroute 15.

Intervention	Réponse
(Mauricio Garzon-Beltran) Est-ce que la reconstruction du pont Saint-Jacques est prévue au contrat de conception-construction avec KPH Turcot ?	(Guy Rivard, MTQ) Non, ces travaux font partie des travaux préparatoires réalisés par le Ministère.
(Mauricio Garzon-Beltran) Ce sera donc une autre entreprise qui va construire le pont ?	(Guy Rivard, MTQ) Oui, il s'agit de DB-AECOM Pont St-Jacques S.E.P. Le contrat est déjà signé. Ces travaux sont retardés par ceux du collecteur.

D. Saint-Rémi/Saint — Jacques /Pullman

Dans le cadre du projet Turcot, un nouveau lien est-ouest est créé entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame Ouest. Nous appelons ce lien le boulevard Pullman, car son tracé emprunte partiellement celui de la rue Pullman. Le boulevard Pullman rejoindra les rues Saint-Jacques et Saint-Rémi pour former un carrefour à quatre branches.

Pour se raccorder au carrefour, la rue Saint-Rémi se déplacera légèrement vers l'ouest près de la rue Saint-Jacques. Afin d'effectuer ces travaux, la rue Saint-Rémi doit être fermée complètement entre la rue Saint-Jacques et le pont ferroviaire. La fermeture se fera à partir de 22 h ce soir et durera quarante-cinq jours, soit jusqu'au 26 juin. Le tronçon de la rue Saint-Rémi, entre le pont ferroviaire et la rue Notre-Dame Ouest sera ouvert à la circulation locale uniquement. Les résidents des rues Cazalais, Walnut et Desnoyers devront emprunter la rue Desnoyers à partir de la rue Saint-Jacques. Le mail central de la rue Saint-Jacques sera ouvert pour permettre aux usagers circulant en direction ouest de tourner sur la rue Desnoyers. En plus de ce qui est montré sur la présentation, j'ai des plans avec plus de détails. Je pourrais en donner après la rencontre à ceux qui en veulent.

À partir de la rue Desnoyers, les usagers devront tourner à droite sur la rue Saint-Jacques, vers l'est. Si leur destination est vers l'ouest, ils devront faire un demi-tour à l'intersection de la rue De Courcelle. Le feu à cette intersection prévoit un virage protégé à gauche, ce qui facilitera la manœuvre. Les chemins de détour pour la fermeture seront mis en place à chaque extrémité du tronçon fermé de la rue Saint-Rémi. Il y a un détour à l'est et à l'ouest de la rue Saint-Rémi.

Intervention	Réponse
(Citoyen) Est-ce que la rue Saint-Rémi sera fermée pour les piétons ?	(Cynthia Martin, MTQ) En partie. Les piétons vont avoir accès à la rue Saint-Rémi entre les rues Notre-Dame Ouest et Turcot. Ensuite, un détour sera mis en place pour inviter les piétons à prendre les rues Acorn et De Courcelle. Une fois sur la rue Saint-Jacques, les piétons pourront emprunter la piste multifonctionnelle dans le secteur du CUSM. (Guy Rivard, MTQ) Le chemin de détour va être balisé.
(Citoyen) Il n'y a donc pas de passage pour les piétons.	(Guy Rivard, MTQ) Il y a un détour pour les piétons. Ils ne peuvent pas traverser le chantier.
(Mauricio Garzon-Beltran) Ma question est probablement pour la Ville de Montréal. Je pense que cela concerne aussi le ministère des Transports. Est-ce que c'est possible de bonifier les liens cyclables ? Il n'y a rien de prévu sur la rue Saint-Jacques, même avec le réaménagement prévu au projet. C'est la même chose pour la rue Saint-Rémi. Il n'y a pas de lien cyclable sur la rue Saint-Rémi pour ceux qui viennent de Notre-	(James Byrns, VdM) Il y aura une piste cyclable sur la rue Saint-Jacques. Il y a une piste cyclable sur le boulevard Décarie à partir du métro Vendôme. Une piste cyclable est prévue sur la rue Saint-Jacques entre le boulevard Décarie et la rue Saint-Rémi. Il est également planifié de mettre une piste cyclable sur le boulevard Pullman qui va arrêter à la rue Notre-Dame Ouest. Il reste un lien à faire pour atteindre la piste cyclable du canal de

<p>Dame-de-Grâce souhaitant se rendre au centre Gadbois. C'est un lien cyclable qui pourrait être fait. Également, sur le boulevard Pullman, je sais que vous prévoyez une voie réservée pour les autobus. Je sais que la STM développe un projet pilote sur le boulevard Viau. Les autobus, les taxis et les cyclistes se partagent la voie réservée. Dépendamment du résultat du projet pilote, est-ce que cela pourrait être implanté sur le futur boulevard Pullman? Cela multipliera les liens cyclables est-ouest, en plus de créer une alternative au réseau existant afin d'atteindre la piste cyclable du canal de Lachine.</p>	<p>Lachine. Il devrait donc avoir un lien assez facile pour les gens qui veulent se diriger vers l'ouest. Pour se rendre au centre Gadbois, le meilleur chemin est de descendre la rue Saint-Rémi. Cela devrait se faire en voie partagée. Ensuite, après avoir tourné sur le chemin de la Côte-Saint-Paul, on arrive directement au centre Gadbois. Tout le secteur devrait être bonifié au niveau des pistes cyclables.</p>
<p>(Mauricio Garzon-Beltran) Pour la rue Saint-Jacques, est-ce que la piste va s'arrêter à Saint-Rémi? Pouvez-vous la prolonger jusqu'à la station de métro Place-Saint-Henri?</p>	<p>(James Byrns, VdM) Lorsqu'on arrive par où?</p>
<p>(Mauricio Garzon-Beltran) Lorsqu'on arrive par la rue Saint-Rémi.</p>	<p>(James Byrns, MTQ) Non. Le passage par la rue Saint-Rémi devrait se faire en voie partagée.</p>
<p>(Mauricio Garzon-Beltran) Je voulais dire poursuivre la piste cyclable sur la rue Saint-Jacques vers l'est, jusqu'à la station de métro.</p>	<p>(James Byrns, VdM) Ce que l'on favorise c'est l'axe du parc du Premier-Chemin-de-Fer. On veut améliorer le tronçon de la rue Sainte-Marguerite. On travaille afin d'améliorer ce tronçon. Le lien est coupé en ce moment. Nous essayons de créer le lien sur la rue Sainte-Marguerite afin que l'on puisse continuer jusqu'à la station de métro. On pourrait alors descendre sur la rue De Courcelle, et aller à la station de métro par le parc du Premier-Chemin-de-Fer.</p> <p>(Guy Rivard, MTQ) Au pied de la falaise, il y a également la bande verte dans laquelle il devrait y avoir une piste cyclable.</p> <p>(James Byrns, MTQ) C'est une piste multifonctionnelle qui mènera jusqu'au boulevard de Sainte-Anne-de-Bellevue. Pour ce qui est d'un accès plus direct vers le canal et vers le métro Place-Saint-Henri, nous travaillons là-dessus.</p> <p>(Guy Rivard, MTQ) Il existe une carte des liens cyclables intégrés au projet.</p>
<p>(Mauricio Garzon-Beltran) Les cyclistes utilisent plusieurs artères dans le quartier Saint-Henri, notamment les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine Ouest. Malheureusement, il n'y a pas d'aménagement pour les cyclistes. L'espace pour faire les aménagements est là, mais rien ne se fait.</p>	<p>(James Byrns, VdM) Nous pouvons voir avec l'arrondissement s'il y a un intérêt de leur part. Or, pour l'instant, c'est certain que pour l'on va favoriser l'axe du parc du Premier-Chemin-de-Fer.</p>

<p>Ce sont des choses qui sont faciles à faire. L'investissement n'est pas important puisque les travaux nécessaires sont essentiellement du marquage au sol. C'est réalisable et cela montrerait qu'il y a un intérêt à favoriser la mobilité pour les cyclistes aussi.</p>	
<p>(Gilles Denicourt, SPVM) Est-ce que cela va augmenter le nombre de cyclistes qui vont passer par l'axe du parc du Premier-Chemin-de-Fer ?</p>	<p>(James Byrns, VdM) Oui, ça devrait.</p>
<p>(Gilles Denicourt, SPVM) Il y a une problématique sur la rue du Couvent, en arrière de la caserne de pompier. La circulation en direction sud est souvent ralentie par les cyclistes traversant la rue du Couvent. Il faudrait peut-être améliorer le passage sur cette rue, surtout si l'on prévoit davantage de cyclistes.</p>	
<p>(Jody Negley) Je demeure sur la rue Desnoyers. En ce moment, il y a des travaux qui se font à l'intersection des rues Desnoyers et Saint-Jacques. La rue Desnoyers est fermée à cette intersection. Il n'y a pas de passage pour la circulation locale. Quel est l'objectif de ces travaux ? Est-ce que c'est pour créer une sortie venant de l'autre côté de la rue Saint-Jacques ? J'aimerais savoir combien de temps ces travaux vont durer. Également, je veux vérifier ma compréhension de la situation. Est-ce que les usagers venant des rues Saint-Rémi et Saint-Jacques devront passer par les rues Cazalais et Desnoyers ?</p>	<p>(Guy Rivard, MTQ) Seuls les gens habitant sur les rues Walnut, Cazalais et Desnoyers vont entrer ou sortir par la rue Desnoyers. La rue Cazalais va être fermée à l'intersection de la rue Saint-Rémi.</p>
<p>(Jody Negley) La rue Saint-Rémi va rouvrir ? Le tunnel de la rue Saint-Rémi sous les voies ferroviaires étant fermé, les gens qui empruntent les rues Saint-Rémi et Saint-Jacques devront...</p>	<p>(Guy Rivard, MTQ) Les gens vont passer par la rue Saint-Jacques et prendre ensuite la rue Desnoyers. Il n'y aura pas de circulation de transit sur la rue Desnoyers puisque l'accès est-ouest sur Cazalais mènera uniquement aux rues Walnut et Desnoyers. On ne peut pas traverser par la rue Saint-Rémi.</p>
<p>(Jody Negley) Je parle de la circulation allant en direction ouest, par exemple, qui passe normalement par les rues Saint-Jacques et Saint-Rémi pour atteindre la rue Notre-Dame Ouest. Par où va-t-elle passer maintenant ?</p>	<p>(Guy Rivard, MTQ) Les gens vont continuer sur la rue Saint-Jacques jusqu'à l'avenue Atwater.</p>
<p>(Jody Negley) Non, en direction ouest. Je parle des gens qui retournent à la maison après le travail. Ces gens prennent les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine Ouest. Une partie de ces gens vont vers le pont Honoré-Mercier, en prenant le détour par le boulevard Décarie puisque le pont Saint-Jacques est fermé. Les autres tournent à gauche sur la rue</p>	<p>(Guy Rivard, MTQ) Il est mieux pour ces gens d'éviter le secteur et d'aller rejoindre directement la rue Notre-Dame Ouest.</p>

<p>Saint-Jacques pour prendre la rue Saint-Rémi. Ensuite, ils vont prendre la rue Notre-Dame Ouest pour accéder à l'autoroute. À l'heure de pointe, c'est déjà très lourd. Ces gens passeront par où ?</p>	
<p>(Jody Negley) Cette rue va être extrêmement achalandée. Pour la rue Desnoyers, il n'y a pas de raison que des gens l'empruntent afin d'éviter le trafic ? Elle servira uniquement à la circulation locale ?</p>	<p>(Guy Rivard, MTQ) Oui. Les gens ne pourront pas prendre les rues Desnoyers et Cazalais pour rejoindre la rue Saint-Rémi. L'accès va être barré.</p>
<p>(Jody Negley) Pour ce qui est des travaux qui sont sur les rues Cazalais et Saint-Jacques, savez-vous de quoi il s'agit ?</p>	<p>(Guy Rivard, MTQ) Je crois que ce sont des travaux préparatoires pour l'ouverture du mail central sur la rue Saint-Jacques.</p> <p>(Stéphan Deschênes, MTQ) Ces travaux seront terminés ce soir pour permettre l'accès à la circulation locale.</p> <p>(Guy Rivard, MTQ) J'ai le plan de la fermeture. Si vous voulez, on pourra le regarder ensemble après la rencontre.</p>

La rue Saint-Rémi sera donc fermée pendant quarante-cinq jours à partir de ce soir. À noter qu'à la suite de ces travaux, la rue De Courcelle devra être également fermée pour une longue durée afin de permettre au CN de réaliser des travaux sur les voies ferroviaires. Le CN attend que nous finissions les travaux sur la rue Saint-Rémi avant d'amorcer leurs interventions.

Intervention	Réponse
<p>(Mauricio Garzon-Beltran) De quel type de travaux s'agit-il ?</p>	<p>(Guy Rivard, MTQ) Le CN déplace les voies ferrées. La fermeture sera en vigueur longtemps.</p> <p>(James Byrns, VdM) Les voies ferrées sont très près de la rue Acorn. Elles vont être déplacées légèrement vers le nord. Il y aura donc plus d'espace entre la rue Acorn et les voies ferrées. Présentement, ce n'est pas un aménagement idéal sur la rue Acorn. Entre les rues De Courcelle et Delinelle, il y a la voie ferrée et un édifice. Après les travaux du CN, ce sera plus dégagé.</p> <p>(Stéphan Deschênes, MTQ) C'est la première partie des travaux du CN. Par la suite, le CN déplacera les voies ferrées au nord dans la cour Turcot.</p>
<p>(Mauricio Garzon-Beltran) Ces travaux du CN sont payés par le CN ou par le ministère des Transports du Québec ?</p>	<p>(Stéphan Deschênes, MTQ) C'est payé par le Ministère dans le cadre du projet Turcot.</p>
<p>(Jody Negley) Concernant le détour pour la rue Saint-Rémi, est-ce que c'est possible que les gens</p>	<p>(Stéphan Deschênes, MTQ) Pour les gens qui veulent prendre la rue Saint-Rémi en direction</p>

<p>voulant aller vers l'ouest empruntent la rue De Courcelle afin de rejoindre la rue Notre-Dame Ouest et l'autoroute ? Vous parliez du fait que la circulation de transit ne passera pas dans le quartier. Les gens peuvent toutefois passer par la rue De Courcelle jusqu'à sa fermeture due aux travaux du CN.</p>	<p>sud, le détour est celui que l'on peut voir sur la présentation. Il passe par la rue Saint-Jacques, la place Saint-Henri et la rue Notre-Dame Ouest. C'est le détour balisé.</p>
<p>(Viviane Rochon) Les gens peuvent tout de même passer par la rue De Courcelle.</p>	<p>(Stéphan Deschênes, MTQ) Oui, mais ce n'est pas le détour officiel. Le détour officiel en direction sud est celui que je viens de vous dire. En direction nord, le détour passe par la rue Notre-Dame Ouest, la place Saint-Henri, la rue Saint-Jacques, l'avenue Atwater et la rue Saint-Antoine Ouest.</p> <p>(Guy Rivard, MTQ) Ceux qui connaissent le quartier ne passeront peut-être pas par ce détour et pourraient emprunter la rue De Courcelle.</p>
<p>(Jody Negley) Sur la rue Saint-Jacques, en direction ouest, il n'y a pas de virage à gauche pour aller prendre la rue De Coucelle. Est-ce une des raisons pour laquelle vous ne faites pas passer les gens par cette rue ?</p>	<p>(Guy Rivard, MTQ) Oui. Il y a également le fait que la rue De Courcelle est interdite aux camions. Dans nos chemins de détour, nous devons nous assurer que tout le monde peut passer, incluant les camions. Ce n'est pas possible sur la rue De Courcelle.</p>
<p>(Jody Negley) Je suis surprise d'apprendre que la rue De Courcelle est interdite aux camions puisque...</p>	<p>(Guy Rivard, MTQ) Les camions peuvent prendre la rue De Courcelle seulement pour les livraisons locales.</p>
<p>(Jody Negley) D'accord. Alors c'est normal qu'il y ait des camions.</p>	<p>(Guy Rivard, MTQ) Oui, mais il n'y a pas de circulation de transit pour le camionnage sur la rue De Courcelle.</p>
<p>(Jody Negley) Les travaux du CN vont durer combien de temps ?</p>	<p>(Stéphan Deschênes, MTQ) La rue De Courcelle va être fermée à la suite de la réouverture de la rue Saint-Rémi jusqu'à la fin de l'année 2015.</p>
<p>(Jody Negley) Il n'y aura pas de circulation sur la rue De Courcelle jusqu'à la fin de l'année ?</p>	<p>(Stéphan Deschênes, MTQ) Oui. Il y a toutefois une traverse piétonnière qui va être aménagée sur la rue De Courcelle et qui va être en place durant toute la durée des travaux.</p>
<p>(Mauricio Garzon-Beltran) M. Deschênes, je pense qu'il y aura beaucoup de camions sur la rue Saint-Jacques et la place Saint-Henri. Vous allez multiplier le nombre de camions qui vont passer sur la rue Notre-Dame Ouest. J'en avais déjà parlé lors d'un comité. Le bilan routier de l'année passée a été publié il n'y a pas si longtemps. Un des constats du bilan est l'augmentation du nombre d'accidents impliquant des camions sur le réseau artériel. Est-ce que le Ministère a un plan de gestion de la circulation des camions dans l'arrondissement du Sud-Ouest ? Prévoyez-vous</p>	<p>(Stéphan Deschênes, MTQ) Comme c'est le cas pour les autres fermetures, nous ferons un suivi. Nous évaluerons la situation et trouverons des mesures correctives s'il y a des problématiques particulières. Pour ce qui est de la circulation de camions, nous validons toujours avec la Ville si le détour proposé est adéquat. Comme cela a été dit, la rue De Courcelle ne fait pas partie du détour balisé puisqu'elle est interdite aux camions, à l'exception des livraisons locales. Nous nous assurerons que notre détour fonctionne bien, et s'il y a des ajustements à faire, nous les ferons en</p>

<p>mettre en place un tel plan ? Je pense que c'est très important. Il est mieux de prévenir que de réagir après un accident. Les travaux de KPH Turcot commençant, la circulation de camion va augmenter sur les rues Saint-Jacques, Notre-Dame Ouest et Saint-Antoine Ouest. Ce sont déjà des artères très utilisées par les camions. Des mesures peuvent être mises en place. Sur la rue Saint-Antoine Ouest, dans le secteur de Westmount, la vitesse a été réduite à 40 km/h. La circulation de camions est permise seulement entre 7 h et 19 h dans plusieurs arrondissements. Il y a plusieurs options disponibles afin d'assurer la sécurité des résidents.</p>	<p>temps et lieu. Les artères municipales dans notre détour sont déjà utilisées par le camionnage. La nuit, je ne pense pas que la circulation de camion pose un problème. Les camions sont autorisés à circuler en tout temps et nous allons continuer en ce sens, en apportant des modifications au fur et à mesure selon l'évolution de la situation.</p>
<p>(Jody Negley) J'ai une dernière question sur les travaux du CN. Le passage à niveau des voies ferrées avec la rue De Courcelle a été longtemps critiqué pour des problèmes de sécurité. Il y a eu beaucoup d'accidents à cet endroit-là lié au passage des trains, notamment une jeune femme qui a perdu ses jambes l'année passée. Est-ce qu'il est prévu dans les travaux du CN d'améliorer la sécurité de ce passage à niveau ?</p>	<p>(Stéphan Deschênes, MTQ) Lorsque l'on reconstruit des passages à niveau, on s'assure que les normes en vigueur soient respectées. Dans le cas présent, les normes actuelles seront donc appliquées par le CN.</p>
	<p>(Cynthia Martin, MTQ) Toute l'information sur la fermeture de la rue Saint-Rémi se trouve sur le site Web du projet Turcot. L'information sur les travaux ferroviaires sur la rue De Courcelle sera également sur le site.</p>

D. Prolongement du boulevard De La Vérendrye

Le boulevard De La Vérendrye sera prolongé entre l'avenue de l'Église et la rue Saint-Patrick. Il passera éventuellement sous l'autoroute 15. Les bretelles d'entrée et de sortie permettront des liens avec les deux directions de l'autoroute 15. Les travaux ont débuté au printemps 2014 et jusqu'à maintenant, ils consistent essentiellement à des interventions sur les égouts et les aqueducs. Les travaux ont été arrêtés pendant la période hivernale et ont repris le 4 mai dernier. Ils se poursuivront jusqu'en décembre prochain, contrairement à ce qui est écrit sur la présentation. Les travaux se font au fur et à mesure que les bâtiments acquis par le Ministère se libèrent et sont démolis. Les travaux prévus cette année incluent le pompage d'importantes quantités d'eau souterraine. Ce pompage est nécessaire en raison de la présence de vestiges d'une cale sèche remblayée près de la rue Saint-Patrick. Une fois cette étape complétée, la construction de la chaussée visant le prolongement du boulevard lui-même pourra débuter. Suivra la construction des deux structures permettant à l'autoroute 15 d'enjamber le boulevard De La Vérendrye ainsi que celle des amorces de deux des quatre bretelles d'entrées et de sorties de l'autoroute 15.

Intervention	Réponse
(Viviane Rochon) Allez-vous réinstaller la station de suivi du climat sonore sur la rue De Roberval ?	(Guy Rivard, MTQ) L'été dernier, nous réalisons des travaux près de l'école Marie-de-l'Incarnation.

	<p>Cette année, les travaux se situent au carrefour de l'autoroute 15 et du boulevard De La Vérendrye. Le secteur est plutôt industriel. Une grande partie des bâtiments du secteur ont été acquis par le Ministère et vont être démolis. Je ne crois pas que c'est nécessaire d'installer la station de suivi du climat sonore. Nous pourrions la réinstaller s'il y a du bruit qui incommode les riverains. Faites-nous signe si c'est le cas. Notre équipe qualité du milieu ira sur place pour enquêter et relever le climat sonore.</p>
--	--

E. Démantèlement de bâtiments

Dans le cadre du bâtiment du projet Turcot, des bâtiments, la plupart industriels, ont été acquis pour permettre la construction du nouvel échangeur un peu décalé par rapport à l'existant. La démolition du bâtiment situé au 5450, rue Saint-Patrick devrait être complétée sous peu. Il s'agit du lave-auto Drake situé près des structures de l'autoroute 15.

À Westmount, sur la rue Selby au coin de l'avenue Greene, un immeuble à logements a été démoli au cours des dernières semaines.

Dans le secteur de l'échangeur du boulevard De La Vérendrye, cinq bâtiments industriels situés sur les rues Gladstone et Cabot et sur l'avenue Dunn sont à démolir. Les travaux devraient être complétés à la mi-juillet. Dans le secteur, les principaux inconvénients sont les interdictions temporaires de stationnement et les fermetures de trottoir à proximité des bâtiments à démolir.

Intervention	Réponse
(Mauricio Garzon-Beltran) Le terrain vacant où était situé le bâtiment à logements sur la rue Selby appartient à la Ville de Westmount. Allez-vous l'utiliser pour mettre en place un chantier ? Que va-t-il se passer après la réalisation du projet ? Juste de l'autre côté de l'avenue Greene, sur la rue Selby, il y a un parc.	(Guy Rivard, MTQ) Un peu à l'est, sur la rue Selby ? Oui.
(Mauricio Garzon-Beltran) Est-ce qu'il y a des aménagements prévus après la construction de cette partie de l'autoroute ?	(Guy Rivard, MTQ) Les travaux n'auraient pas touché le bâtiment en tant que tel. Nous avons dû tout de même l'acheter et le démolir puisqu'un mur de soutènement prévu au projet se situe au bord du trottoir, en face du bâtiment. Il était insensé de laisser le bâtiment en place, aussi près des structures.
(Mauricio Garzon-Beltran) Puisque le Ministère est maintenant propriétaire du terrain, est-ce qu'il y a un aménagement prévu à la fin du projet ?	(Stéphan Deschênes, MTQ) Les terrains vont être conservés par le Ministère pendant les travaux. En ce moment, je ne peux pas vous confirmer si KPHT va utiliser le terrain pour ses travaux. Je n'ai pas cette information avec moi. Il faudrait vérifier au niveau du plan, puisqu'il est prévu que le

	<p>consortium utilise certains terrains vacants. Si le terrain devient excédentaire, il va être disposé selon la loi. Le terrain est alors offert aux autres ministères et à la Ville. Dans le cas où il n'est pas acquis, le terrain est alors mis en vente. Il faut comprendre que cela va se passer après 2020, année où le projet va être complété. La priorité est de compléter les travaux. On verra ensuite comment on en dispose.</p>
<p>(Jody Negley) Vous avez aussi défait le bâtiment sur la rue Pullman.</p>	<p>(Guy Rivard, MTQ) Oui, c'est vrai. Dans le cadre des travaux de réaménagements des rues Saint-Rémi, Saint-Jacques et Pullman, le bâtiment situé au 856, rue Saint-Rémi, à l'intersection de la rue Pullman, a été démoli.</p>
<p>(Jody Negley) La cheminée de ce bâtiment était un emblème du quartier. Le bâtiment a été identifié par le BAPE. C'était donc une surprise de voir que vous le démolissiez. Nous n'avons pas eu de préavis. Normalement, vous annoncez vos travaux en avance. J'aimerais savoir si vous comptez nous avertir lors de la démolition du bâtiment situé au 780, rue Saint-Rémi. Les gens aimeraient avoir ce petit coussin de temps psychologique.</p>	<p>(Stéphan Deschênes, MTQ) Comme pour tous les démantèlements de bâtiments, nous allons informer la population et la Ville lorsque le bâtiment situé au 780, rue Saint-Rémi sera démoli. Je dois mentionner que ce démantèlement fait partie des travaux de KPHT. Il est prévu dans les prochains mois. Cela va vous être présenté lors d'une rencontre du comité de bon voisinage. Un avis sera également publié dans le journal local.</p>
<p>(Jody Negley) Sur le terrain à l'intersection des rues Saint-Rémi et Cazalais, il y a un arbre mature qui a été coupé. C'est un peu décevant de voir cela. Est-ce que c'était vraiment nécessaire ?</p>	<p>(Stéphan Deschênes, MTQ) L'arbre a été coupé à cause de travaux d'aqueduc que nous avons dû faire dans le secteur. Nous avons essayé de faire passer l'aqueduc ailleurs, mais cela ne fonctionnait pas. Nous avons dû l'abattre. Soyez assurée que cet arbre sera pris en compte dans la reconstruction et qu'il y aura des arbres additionnels prévus au projet. C'est une condition du BAPE.</p> <p>(Guy Rivard, MTQ) L'abattage de cet arbre était inévitable. Nous l'avons coupé pour des travaux d'aqueduc, mais il aurait fallu le couper plus tard à cause du mur de soutènement que nous construisons.</p>
	<p>(David Maréchal, KPHT) Pour le bâtiment situé au 780, rue Saint-Rémi, je n'ai pas la date exacte. Le démantèlement se fera au cours de l'été assurément.</p>

F. Travaux de maintien prévus en 2015

Deux bretelles de l'échangeur sont fermées depuis les 6 et 7 avril dernier. Il y a la bretelle de l'autoroute 20 est qui mène à l'autoroute Décarie nord. Il y a également celle de l'autoroute 720 ouest

menant pont Champlain. Il s'agit de la suite des travaux qui se sont faits entre les mois d'août et novembre l'an dernier. Les bretelles seront fermées jusqu'au début du mois de juillet. Les travaux qui sont faits ont pour but de réparer les dalles sur lesquelles on roule. Après la réouverture de ces bretelles, d'autres bretelles seront fermées, une à la fois, durant les fins de semaine de l'été.

Intervention	Réponse
(Citoyenne) Si j'ai bien compris, la rue Saint-Rémi sera fermée à partir de 22 h ce soir ?	(Guy Rivard, MTQ) Oui.
(Citoyenne) Je passe dans le secteur matin et soir et je n'ai vu aucune indication sur la fermeture de ce tronçon. Il y a des personnes demain matin qui vont être de mauvaise humeur.	(Guy Rivard, MTQ) Des panneaux à message variable sont supposés être en place.
(Citoyenne) Le seul panneau à message variable que j'ai vu dans le secteur indique la fermeture du pont Saint-Jacques. Demain, il y aura beaucoup de circulation. Ce ne sera pas drôle. Les gens ne sauront pas où aller. Ils vont prendre la rue Acorn...	(Guy Rivard, MTQ) Ils ne pourront pas prendre la rue Acorn. La rue Saint-Rémi va être fermée à partir de la rue Notre-Dame Ouest. Le tronçon entre la rue Notre-Dame Ouest et le pont ferroviaire sera réservé à la circulation locale. Des barrières vont être en place sur la rue Saint-Rémi et la chaussée sera rétrécie. De cette manière, on évite que les gens empruntent la rue et tentent de retrouver leur chemin en passant dans les rues du quartier.
(Citoyenne) Les rues Notre-Dame Ouest et De Courcelle vont être congestionnées demain matin. S'il y avait eu de la signalisation annonçant la fermeture, cela aurait facilité la circulation.	(Guy Rivard, MTQ) Comme je vous l'ai dit, des panneaux à message variable sont supposés être en place. Si cela n'a pas été fait, je vous concède que cela est une erreur. Or, il était prévu dans notre plan de circulation d'afficher les dates de fermeture afin d'avertir les usagers.

G. Fermetures prévues – fin de semaine du 15 mai

Dans le cadre du deuxième blitz des travaux du printemps du pont Champlain réalisés par la Société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, le ministère des Transports procédera à la fermeture complète des trois liens menant de l'échangeur Turcot à l'autoroute 15 sud, vers le pont Champlain, du vendredi 15 mai jusqu'au mardi 19 mai. Ce faisant, les bretelles des autoroutes 15 et 20 vers l'autoroute 15 en direction sud seront fermées. L'entrée du boulevard De La Vérendrye pour l'autoroute 15 en direction sud sera fermée également. Durant ces fermetures et celles du pont Champlain, les usagers pourront emprunter l'autoroute 720 en direction est pour se diriger vers le pont Jacques-Cartier ou emprunter l'autoroute 20 en direction ouest pour se diriger vers le pont Honoré-Mercier. Ces entraves entraîneront de la congestion. Les usagers de la route sont donc invités à éviter le secteur.

Intervention	Réponse
(Sébastien Trottier, MRP) Est-ce que le pont Champlain sera fermé dans les deux directions ?	(Stéphan Deschênes, MTQ) Non. Il y a quelques semaines, ils ont laissé une voie dans chaque direction. C'était problématique. Pour cette fermeture-ci, la Société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée a décidé de laisser deux

	<p>voies en direction nord et de fermer complètement en direction sud. La Société nous a demandé de fermer l'autoroute 15 en direction sud à partir de l'échangeur Turcot pour éviter que les gens se dirigent dans le secteur. Je sais qu'il y aura également des travaux sur l'autoroute Bonaventure. Les trois bretelles de l'échangeur Turcot menant au pont Champlain seront donc fermées, ainsi que l'entrée du boulevard De La Vérendrye, afin de limiter la circulation dans le secteur. L'entrée de l'avenue Atwater sera fermée par la Société vu qu'elle fait partie de leur territoire.</p> <p>(Guy Rivard, MTQ) Les deux voies du pont Victoria seront en direction sud durant cette la fermeture. On peut entrer sur l'île par le pont Champlain, mais on ressort par le pont Victoria où les autres ponts.</p>
<p>(Viviane Rochon) Est-ce que vous allez en profiter pour faire certains travaux ?</p>	<p>(Stéphan Deschênes, MTQ) La bretelle venant du centre-ville pour le pont Champlain est déjà fermée pour des travaux. Ces travaux continuent.</p> <p>(Guy Rivard, MTQ) S'il y a des travaux à faire dans les tronçons qui sont déjà fermés, c'est sûr que nous profiterons de la fermeture pour en faire.</p>

Retour sur le comité du 18 mars

Présentation par M. Stéphan Deschênes (MTQ)

Lors de la dernière rencontre du comité de bon voisinage, il avait été demandé d'avoir les résultats de la caractérisation des sols qui a été faite entre les rues De Courcelle et Saint-Rémi sur le terrain du CN. Je pense que c'était une demande de Mme Negley. Nous sommes toujours en attente du rapport et normalement, lors de la prochaine rencontre du comité, nous serons en mesure de vous présenter les résultats.

Concernant l'aménagement des buttes dans le même secteur, le Ministère est toujours en train de développer le concept d'aménagement préliminaire qui servira de base aux discussions avec les résidents du secteur. Soyez assurés que les citoyens seront consultés et que nous vous tiendrons informés. Nous sommes toujours en discussion avec le CN et la Ville. Nous vous informerons du cheminement du dossier.

Je terminerai en vous indiquant les dates des prochaines rencontres des comités de bon voisinage Turcot. Une rencontre est prévue le 8 juin pour le comité NDG-Westmount et le 8 juillet pour celui du Sud-Ouest. Entre deux rencontres, vous pouvez suivre le projet sur le site Web Turcot et sur Twitter. Mensuellement, nous publions un bulletin électronique. Je vous rappelle également que nous avons une ligne téléphonique dédiée au projet, ainsi qu'une adresse courriel. Je vous invite à consulter le site Web.

Il contient une foule d'information sur le projet et les travaux en cours.

Plan d'intervention de la Ville de Montréal

Présentation de M. James Byrns (VdM)

Je vais faire le point sur les préoccupations que nous avons eu dernièrement dans l'arrondissement.

A. Stationnement sur rue pour les résidents

Pour le secteur du Village des Tanneries, entre les rues Saint-Rémi et De Courcelle au nord de la voie ferrée, la Ville et l'Arrondissement étudient la possibilité de faire des stationnements réservés aux résidents. Ce type de stationnement fonctionne selon la demande et l'utilisation avec un système de vignettes ajusté annuellement pour les résidents.

Intervention	Réponse
(Jody Negley) Il y a justement une pétition en cours afin de demander cela. Si j'ai bien compris, les stationnements sur les rues Cazalais, Desnoyers et Walnut seront réservés pour les résidents ?	(M. James Byrns, VdM) Une étude sera réalisée.
(Jody Negley) Cela va prendre combien de temps ?	(M. James Byrns, VdM) C'est assez rapide. Nous croyons que ce sont des gens extérieurs au secteur qui utilisent les stationnements. Nous allons regarder cela très rapidement.
(Jody Negley) Cela ne vaut pas la peine que les citoyens se mobilisent ?	(M. James Byrns, VdM) Si vous voulez vous mobiliser, faites-le, c'est votre droit. Or, nous sommes déjà avisés de la situation. La problématique est présente depuis l'ouverture du CUSM. On devrait pouvoir y répondre bientôt.

B. Aménagement et travaux du CN

Comme M. Deschênes l'a dit, nous travaillons présentement sur un concept d'aménagement pour le terrain du CN.

Il y a une problématique avec la fermeture de la rue De Courcelle touchant l'annexe Charlevoix de l'école Ludger-Duvernay, en face du square Sainte-Élizabeth. Des élèves doivent se déplacer entre l'école et l'annexe. Cela va être coordonné avec la commission scolaire et le poste de quartier.

C. Limite de vitesse dans le secteur

Pour tous les quartiers résidentiels du Sud-Ouest, la limite de vitesse va être baissée de 40 à 30 km/h. C'est l'arrondissement qui va procéder à ce changement.

Intervention	Réponse
(Mauricio Garzon-Beltran) Est-ce que c'est prévu de baisser la limite de vitesse sur les artères du secteur à 40 km/h ?	(M. James Byrns, VdM) Non.

<p>(Mauricio Garzon-Beltran) C'est déjà prévu ailleurs et je pense que ce serait une bonne chose.</p>	<p>(M. James Byrns, VdM) Il va avoir une campagne de sensibilisation visant la réduction de la vitesse et la sécurité dans le Sud-Ouest très prochainement.</p> <p>(M. Éric Cimon, conseiller politique de Benoît Dorais, maire de l'arrondissement Le Sud-Ouest) Demain, à 11 h 30.</p> <p>(M. James Byrns, VdM) La limite de vitesse sur les rues artérielles va toutefois rester à 50 km/h, sauf dans les zones scolaires, où la limite est déjà à 30 km/h.</p>
---	--

D. Pistes cyclables

On a déjà parlé de la piste cyclable entre la rue De Courcelle et le métro Place-Saint-Henri, plus précisément le tronçon près de la rue Sainte-Marguerite. Un autre tronçon situé entre le canal de Lachine et le parc du Premier-Chemin-de-Fer sera étudié. Nous voulons trouver des solutions pour les cyclistes.

Cela termine le suivi des interventions de la Ville et de l'arrondissement.

Intervention	Réponse
	<p>(M. Guy Rivard) Je viens de recevoir la confirmation qu'il y a des panneaux à message variable annonçant la fermeture de la rue Saint-Rémi. J'en profite également pour vous dire que des policiers seront sur place pour les premières journées.</p>

Présentation du consortium sélectionné (KPH Turcot)

Présentation par M. David Maréchal (KPHT)

Bonsoir. Je suis directeur de l'environnement chez KPH Turcot. Je vais d'abord vous présenter qui est KPH Turcot. C'est un consortium de plusieurs compagnies. On va parler également des travaux prévus en 2015, qui vont se dérouler principalement dans la cour Turcot. Enfin, je vais terminer avec notre gestion des nuisances sur le chantier.

A. Qui est KPH Turcot

KPH Turcot est constitué de trois partenaires principaux qui sont Construction Kiewit, Parsons Canada et Holcim Canada, et également d'un sous-traitant principal qui est WSP.

Construction Kiewit est au Québec depuis les années 1960. Ils ont été impliqués dans plusieurs projets à la Baie-James pour la construction de barrages hydro-électriques. Plus récemment, ils ont travaillé à Grand-Mère sur un barrage hydro-électrique. Ils ont fait beaucoup de travaux au Québec dans les dernières années dont le principal projet est l'autoroute 25 qui a été construite par Construction Kiewit, en partenariat avec Parsons Canada. Construction Kiewit est basé à Boisbriand et engage environ 300 personnes.

Parsons Canada est une compagnie d'ingénierie présente un peu partout en Amérique du Nord, que ce soit en conception ou en construction. Ils ont aussi construit l'autoroute 25 en partenariat avec Kiewit. Kiewit et Parsons ont fait beaucoup de projets d'envergure ensemble. On a l'habitude de travailler ensemble. Parsons représente environ cinq milliards de travaux en Amérique du Nord.

L'entreprise Holcim Canada est constituée de trois divisions au Québec : Demix Agrégats, Demix Béton et Demix Construction. C'est une compagnie qui est bien implantée dans la région de Montréal pour la fourniture d'agrégats de béton et pour leur service de construction. Ils ont aussi une usine de ciment à Joliette. Holcim Canada a travaillé sur l'autoroute 25 en tant qu'un des sous-traitants principaux.

Enfin, WSP est une entreprise de génie-conseil. Elle va faire principalement la conception des routes. C'est une entreprise québécoise qui est bien connue. Elle a fait beaucoup de projets avec le ministère des Transports. Toute la conception va être faite depuis leur bureau de Montréal. Il y a un certain nombre de personnes basées au bureau de Montréal et de Laval qui travaillent là-dessus depuis plusieurs mois.

C'est un projet en construction-conception. La conception se fait pendant les travaux de construction. La conception n'est pas finale et s'ajuste à la construction. La conception va se poursuivre pendant environ un an et demi. Bien sûr, avant de commencer la construction, on s'assure que les plans initiaux sont finis. Ensuite, on fait des modifications selon l'évolution du projet.

Pour donner un aperçu de projets d'envergure réalisés par Kiewit et Parsons, je vais vous parler de deux projets qui ont été réalisés. Il y a le parachèvement de l'autoroute 25, entre 2007 et 2010. C'était un contrat en partenariat public-privé, mais de même type que celui de Turcot, soit de conception-construction, avec la construction qui commence en même temps que la conception. L'autoroute 25 a été une réussite. On a fini le projet quatre mois en avance sur l'échéancier, en respectant le budget. C'était un projet qui s'est fait également en partenariat avec la Ville de Montréal et le ministère des Transports. On avait sensiblement les mêmes intervenants que ceux du projet Turcot. On une expérience à ce niveau-là, autant pour ce qui est de travailler avec la Ville de Montréal et les arrondissements, autant avec le ministère des Transports.

Le deuxième projet est à Vancouver. C'est le pont Port Mann et l'autoroute 1. Il fallait élargir une autoroute sur 50 kilomètres, une voie dans chaque direction. Sur le plan de la complexité de projet, celui-ci était dans un contexte très urbanisé. Il y avait beaucoup de gestion de circulation. Sur ce pont, le débit journalier est de 250 000 véhicules par jour. On parle d'un projet de plus de 2,5 milliards qui a également respecté le budget. On est en train de finaliser le projet en ce moment.

Cela vous donne un peu le type de projets que l'on a réalisés dernièrement. Ce sont des projets d'envergure, un peu semblable au projet Turcot. On a l'expérience de planifier ce genre de projet en milieu urbanisé.

Période de discussion

Aucune intervention.

B. Aperçu général 2015

Les travaux ont débuté en mars dans la cour Turcot. Les premiers travaux que l'on fait et que l'on voit en ce moment sont des travaux de surcharge. Une problématique de la cour Turcot est qu'elle était anciennement un lac. Ce lac a été remblayé au cours des années, il y a une centaine d'années. Au fond, on a donc des sols compressibles. Ces sols sont impropres pour mettre une autoroute ou une voie ferrée. Il y a deux solutions pour gérer ce problème-là. Au niveau des voies du CN, on va appliquer une surcharge. On a mis des matériaux en surcharge sur l'emplacement futur des voies du CN pour compresser ces matériaux et être capable d'ici 14 à 16 mois de construire les voies du CN. Pour se faire, on a déplacé un peu plus de 300 000 m³ de matériaux. Actuellement, on finalise ces travaux.

D'ici deux ou trois semaines, on va commencer l'excavation des sols compressibles pour les voies autoroutières. On excave ces sols afin de rendre le site apte à supporter les voies autoroutières. L'excavation durera jusqu'au début du mois d'août. La majorité des sols reste sur le site. Il y a certains sols qui ne peuvent pas être réutilisés. Ces sols-là devront être déplacés dans des sites de disposition. Les camions circuleront sur le réseau autoroutier pour aller aux sites. Ils n'emprunteront pas les rues municipales. Les travaux sont dans la cour Turcot. Il y aura donc peu d'impact sur la population.

Les travaux suivants, qui débiteront vers la mi-juillet, vont se faire dans le secteur de l'autoroute Ville-Marie et de l'échangeur du boulevard De La Vérendrye. J'aurai plus de détails lors de la prochaine rencontre du comité. On doit faire valider nos plans par la Ville de Montréal et le ministère des Transports, afin de s'assurer qu'ils répondent aux critères que nous avons dans le contrat, critères qui sont assez stricts. Également, on doit s'assurer qu'il y a une coordination avec la Ville et le Ministère afin que nos impacts soient atténués. À chaque fois qu'il y a un impact sur la circulation, on doit mettre des mesures d'atténuation en place qui doivent être approuvées. D'ici la prochaine rencontre du comité, il n'y aura toutefois pas d'impact puisque nos travaux se font au milieu de la cour.

Période de discussion

Aucune intervention.

C. Gestion des nuisances

Maintenant, je vais vous parler de la gestion des nuisances, dont le bruit et la poussière. Les critères viennent de plusieurs sources. Il y a un décret environnemental qui s'applique sur l'ensemble du projet. Il nous impose des limitations. Ce décret nous impose également d'aller chercher des certificats d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, dans lequel on décrit toutes les mesures d'atténuation et dans lequel on décrit comment on va répondre aux conditions du décret en terme de qualité de l'air, de qualité sonore, etc. Nous avons plusieurs choses à respecter, en plus du contrat qui nous donne des critères stricts. Nous avons une surveillance interne à faire également. Le Ministère va aussi nous inspecter. Tous les travaux nécessitent des permis, autant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques que de la Ville de Montréal pour la qualité de l'eau et pour la qualité de l'air. Pour le suivi sonore, il y aura des stations comme vous avez vu lors des dernières

années. Les stations vont être réinstallées. Lorsqu'il y a une alerte ou un dépassement, nous voulons être en mesure de réagir rapidement. Le but, c'est de connaître les problématiques et les régler. Cela se fait en coordination avec le Ministère.

Pour la mobilité, tous les plans sont en cours de finalisation. Il y a plus de choses qui vont venir au fur et à mesure des rencontres du comité de bon voisinage. Vous aurez plus détails.

Intervention	Réponse
<p>(Mauricio Garzon-Beltran) J'ai regardé rapidement sur Internet les compagnies qui font partie du consortium. Toutes les compagnies ont une politique sur la responsabilité sociale, qui touche notamment l'environnement et les nuisances liées aux travaux pour les gens du secteur. Parsons Canada, Holcim Canada et WSP ont une politique à ce sujet. Je n'ai rien trouvé sur Kiewit. Dans le cadre du projet Turcot, est-ce que le consortium se dotera d'une politique de responsabilité sociale qui permettrait, par exemple, de développer ou de soutenir un projet environnemental ou social des gens du Sud-Ouest ?</p>	<p>(David Maréchal, KPHT) Nous allons regarder les demandes au cas par cas. Nous l'avons déjà fait sur plusieurs projets, que ce soit du bénévolat ou une autre forme d'aide pour un projet local. Soumettez-nous vos propositions. Je ne peux pas m'engager en ce sens ce soir.</p>
<p>(Mauricio Garzon-Beltran) La porte est ouverte.</p>	<p>(David Maréchal, KPHT) C'est vraiment une analyse au cas par cas. Nous sommes conscients des impacts du projet sur la population.</p>
<p>(Craig Sauvé, conseiller municipal, arrondissement Le Sud-Ouest) J'ai une question concernant l'école Marie-de-l'Incarnation au coin de la rue Angers et de l'avenue de l'Église. Est-ce que l'école va rester ouverte pendant les travaux ? Plusieurs citoyens m'ont demandé cette question. Est-ce que les enfants vont pouvoir aller dans la cour d'école et jouer ? Est-ce que les nuisances vont nuire à la santé des enfants ?</p>	<p>(James Byrns, VdM) En ce moment, l'école est vraiment près de l'autoroute 15. La construction de l'autoroute va commencer avec la chaussée du côté est. Il y aura donc une sorte de barrière entre la nouvelle autoroute et l'autoroute existante. L'enjeu sera plutôt lors de la démolition de l'autoroute 15 existante. Il faudra surveiller la poussière.</p> <p>(Stephan Deschênes, MTQ) Les démolitions sont planifiées. La population sera avisée. Nous viserons probablement les moments où l'école est fermée, comme les fins de semaine et le congé estival. La sécurité est une priorité pour nous. Il n'est pas prévu dans le cadre du projet de fermer une école. Je pense que dans le contrat avec KPHT, les exigences sont très sévères afin que les élèves puissent continuer d'aller dehors. Cela fait partie de ses obligations. Nous vous donnerons plus de détails dans les prochaines rencontres. Nous allons évidemment rencontrer la commission scolaire et la direction de l'école afin qu'elles puissent se préparer en conséquence.</p>

	<p>(Guy Rivard, MTQ) L'été dernier, nous avons travaillé dans le secteur. Peut-être que Mme Rochon peut nous dire comment cela a été.</p> <p>(Viviane Rochon) Il y a des mesures qui ont été prises, notamment la station sonore sur la rue De Roberval. Il y a plusieurs murs antibruit qui ont été installés. Les camions ne pouvaient pas circuler partout. J'espère que les travaux vont être faits de la même manière.</p>
<p>(Craig Sauvé, conseiller municipal, arrondissement Le Sud-Ouest) Le lien cyclable m'intéresse beaucoup. Il y a beaucoup de citoyens qui en parlent également. Avec toutes les nuisances du projet Turcot, ce serait vraiment une belle offre de mobilité pour les citoyens de l'ouest de Saint-Henri. Quel est le niveau de faisabilité des nouveaux liens dont vous nous avez parlé et avez-vous des détails sur un échéancier général ? Est-ce que dans deux ou trois ans il pourrait y avoir une sorte de passerelle sur la rue Sainte-Marguerite ?</p>	<p>(James Byrns, VdM) Pour la passerelle, nous avons discuté avec le CN et nous ne pouvons pas utiliser leur terrain. Nous avons donc lancé une étude sur la passerelle. Il y a plusieurs idées sur la table, notamment une passerelle écologique en bois. L'étude va être lancée prochainement.</p>
<p>(Craig Sauvé, conseiller municipal, arrondissement Le Sud-Ouest) Donc c'est une étude. On garde cela à l'interne. On cherche des budgets. Si le budget est autorisé et si l'étude démontre que c'est réalisable, on va peut-être l'avoir.</p>	<p>(James Byrns, VdM) Vous connaissez la formule. Nous travaillons sur le concept.</p>
<p>Craig Sauvé, conseiller municipal, arrondissement Le Sud-Ouest) Pour l'échéancier général, on peut avoir plus de détails ?</p>	<p>(James Byrns, VdM) Nous aurons l'information dans quelques semaines.</p> <p>(Marie-Sophie Couture, VdM) Pour le tronçon entre le marché Atwater et l'avenue Greene, nous avons actuellement trois scénarios. Le problème, c'est que nous sommes en conflit soit avec un stationnement, soit avec un jardin communautaire. Nous travaillons afin de trouver des solutions. Nous sommes toujours en train de valider avec l'arrondissement.</p>
<p>(Mauricio Garzon-Beltran) Il ne devait pas y avoir une présentation sur le plan d'intervention de la Ville de Montréal ? Cela a déjà été fait ?</p>	<p>(James Byrns, VdM) Oui. Je vous ai présenté ce qui est à l'étude. Le reste est déjà en place. Nous pourrions vous revenir avec une présentation sur ce qui a été fait.</p>
<p>(Mauricio Garzon-Beltran) Je crois qu'il y a des saillies prévues sur la rue Saint-Jacques.</p>	<p>James Byrns, VdM) Oui. Elles sont en place à l'intersection de l'avenue Greene. Nous avons pratiquement tout mis en place.</p>
<p>(Mauricio Garzon-Beltran) Est-ce que les mesures vont être bonifiées ?</p>	<p>James Byrns, VdM) Oui. Présentement, nous faisons des stationnements pour les résidents. Nous sommes ouverts à tout commentaire. Nous regardons également les pistes cyclables.</p>

<p>(Mauricio Garzon-Beltran) Sur la rue Saint-Antoine Ouest, vous aviez parlé d'une étude qui devait se réaliser afin d'analyser la circulation. Il n'y a pas d'arrêt à l'intersection de l'avenue Laporte et de la rue Saint-Antoine Ouest. Je l'ai mentionné plusieurs fois. Les gens qui veulent aller au parc Saint-Henri doivent attendre que toutes les voitures aient passé. On devrait donner la priorité aux piétons. C'est une chose facile à faire.</p>	<p>(Marie-Sophie Couture, VdM) C'est une chose qui a été regardée. Considérant qu'il y a un arrêt en amont et en aval, la décision qui a été prise par l'arrondissement est qu'il n'était pas justifié d'ajouter un arrêt supplémentaire sur la rue Saint-Antoine Ouest.</p>
<p>(Mauricio Garzon-Beltran) Est-ce que vous avez consulté les résidents ? Ils doivent se rendre jusqu'à la rue du Couvent pour se rendre au parc Saint-Henri. Ce n'est pas logique d'obliger les piétons à faire ce détour.</p>	<p>(Marie-Sophie Couture, VdM) Il y a les passages piétonniers et les corridors scolaires qui ont été pris en considération également. L'intersection avec la rue du Couvent a été sécurisée entre autres à cause de la présence d'un CPE. On ne peut pas sécuriser toutes les intersections. Notre priorité, ce sont les parcours scolaires et les CPE.</p>
<p>(Mauricio Garzon-Beltran) L'étude de circulation sur la rue Saint-Antoine Ouest est terminée ?</p>	<p>(Marie-Sophie Couture, VdM) Non, ce n'est que la première étape. Lorsque nous serons informés des travaux et des chemins de détour, nous continuerons d'étudier la circulation. En face du parc, c'est une zone de 30 km/h. Il y a un panneau, mais ce n'est pas un panneau de zone scolaire.</p> <p>(Gilles Denicourt, SPVM) Le service de police a demandé qu'il y ait un plus grand dégagement du côté sud de la rue Saint-Antoine Ouest à l'intersection de la rue Irène afin que les gens aient plus de visibilité lorsqu'ils traversent d'est en ouest ou d'ouest en est.</p> <p>(Marie-Sophie Couture, VdM) Il y a plusieurs demandes aussi liées à l'élagage. Nous voulons nous assurer que les panneaux en place soient visibles.</p>

La rencontre se termine à 20 h 30.

Prochaine rencontre du comité : le 8 juillet 2015